

Arrêté du 29 juillet 2008 relatif au contrôle financier des programmes et services du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire

Coaching et Développement Personnel

Abus de faiblesse et Emprise mentale

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date 11/08/2008

Juridiction / Nature ARRETE

NOR / Numéro BCFB0818790A

URL Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019309584>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] avancements et promotions : — les nominations dans un autre corps ; — les promotions aux échelons exceptionnels ou contingentés ; c) Pour les compléments de rémunération : les attributions d'indemnités pour sujétions [...]

[...] Ce contrôle peut consister en un visa sur une réservation de crédits dédiée aux dépenses que l'Etat est juridiquement tenu de supporter, ainsi qu'à celles qui apparaissent inéluctables. [...]

[...] selon une périodicité convenue avec le service, de la consommation des autorisations d'engagement et des crédits de paiement notifiés, en différenciant les crédits qui correspondent à des dépenses que l'Etat [...]

[...]contrôle financier au sein des administrations de l'Etat, et notamment son article 15 ; Vu le décret n°[...]

TEXTES VISÉS

Le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique, Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n° 2005-779 du 12 juillet 2005 ; Vu le décret n° 2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat, et notamment son article 15 ; Vu le décret n° 2005-1429 du 18 novembre 2005 relatif aux missions, à l'organisation et aux emplois de direction des services de contrôle budgétaire et comptable ministériel ; Vu le décret du 18 mars 2008 relatif à la composition du Gouvernement, Arrête :

RÉFÉRENCE

ARRETE BCFB0818790A du 11 août 2008, « Arrêté du 29 juillet 2008 relatif au contrôle financier des programmes et services du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019309584> (consulté le 30 août 2026).